

Montreuil, le **20 DEC. 2018**

182399

Monsieur le Président,

Alors que les modalités de sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni ne sont pas encore connues, j'ai souhaité prendre toutes les dispositions nécessaires pour que notre administration puisse faire face à l'éventualité d'une sortie sans accord le 29 mars 2019.

Le dialogue social, national et local, qui sera organisé à partir de la mi-janvier 2019 sera l'occasion de vous exposer les mesures envisagées sur un plan juridique, organisationnel, matériel et en matière de ressources humaines.

Sur ce dernier point, nos règles de mutations ne permettent pas d'attendre.

Aussi, je souhaite vous informer des premières mesures décidées en matière de ressources humaines.

Afin de pourvoir, d'ici fin mars, des emplois sur les résidences les plus concernées par le Brexit, j'ai décidé d'anticiper les affectations en faisant appel aux listes complémentaires du tableau annuel des mutations (TAM) établi au titre de 2018, avant même l'adoption des plafonds d'emploi 2019, qui seront formellement présentés aux comités techniques de début d'année prochaine.

Un appel est ainsi lancé auprès des agents inscrits en premier choix au TAM 2018 sur ces résidences, leur proposant d'opter pour ces dernières en lieu et place de celles obtenues au terme de la CAP d'octobre. Ce mouvement complémentaire sera arrêté à la date du 31 décembre avec une affectation effective durant le 1^{er} trimestre 2019.

Monsieur Olivier GOURDON
Président de la CGC-DOUANES
Immeuble Turgot - Télédock 909
86-92 allée de Bercy
75572 PARIS 12

Cette anticipation permettra de donner une suite favorable aux demandes de mutations des agents qui n'ont pas pu être satisfaites, tout en permettant aux services les plus concernés par le Brexit d'accueillir au plus tôt des personnels formés et volontaires, en complément des affectations ultérieures de stagiaires contrôleurs et agents de constatation et des renforts d'agents de Paris spécial.

Le comité technique de réseau de la mi-janvier permettra de vous informer des autres mesures de préparation à l'hypothèse d'un Brexit au 29 mars 2019.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Rodolphe GINTZ